RESTAURATION EGLISE

ST MICHEL (MONTREDON 46270)

COÛT DES TRAVAUX

656 109 HT

787 331 TTC

MAITRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE MONTREDON

ASSOCIATION
SUL CAMINOL DE MOUNT-RÉDOUND

Un patrimoine remarquable,
un héritage à protéger et à valoriser

Depuis quelques années, notre collectivité envisage la restauration de l'Église St Michel de MONTREDON (46270) afin de stopper sa dégradation.

Nous nous soucions de cet **héritage** qui est une charge mais également une chance. Cet édifice est le témoignage de notre histoire, de nos racines.

Sa protection, sa restauration, permettront sa sauvegarde et la valorisation du Centre Bourg. Son clocher est l'emblème de notre village.

C'est un **patrimoine non protégé** mais remarquable par ses volumes et ses vitraux signés ***HF***, Henri FEUR, maître-verrier à Bordeaux.

Cette église est **vivante**, lieu de culte, ouverte 365/365 jours, visitée par de nombreux marcheurs et pèlerins de St Jacques de Compostelle, étant située sur le **GR65** qui traverse notre village, sur le « *tronçon de sentier Montredon-Figeac* » inscrit au Patrimoine mondial de l'**UNESCO.**

Mais ce patrimoine religieux du **XIXe** siècle est particulièrement menacé compte tenu du faible intérêt actuel prêté aux architectures néo-gothiques.

Cet édifice est surdimensionné comme beaucoup d'églises de ce siècle par rapport à la taille du village et le coût de cette restauration est conséquent.

Le projet de restauration et son financement

En 2021**,** nous avons confié ce projet à un architecte pour une étude chiffrée, qui a suivi les observations et les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France à mettre en œuvre.

Ce projet consiste à réaliser les travaux en deux tranches :

- une première tranche de travaux de préservations : **354239€ HT**
- une seconde tranche de travaux de mise en valeur : **301870€ HT**

Pour financer ce projet, la commune a souscrit un emprunt de **300.000 €** pour la totalité du projet, investissement très important pour un petite commune de **306 habitants.**

Les demandes de subventions pour la 1ère tranche sont en cours :

DETR	88560	25,00%	Maximum qui peut être accordée
DEPARTEMENT	30000	8,46%	Maximum 100.000€ de travaux sur patrimoine remarquable à 30% sur les vitraux
REGION (FRI)	15000	4,23%	Maximum qui peut être accordée : église non classée
TOTAL	**133560**	**38,00%**	
EMPRUNT **AUTOFINANCEMENT**	**150000** **70679**	**62,00%**	

En parallèle, la **commune**, l'association « **Sul caminol dé Mount-Rédound** » et la **Fondation du Patrimoine** ont signé une convention de souscription en faveur de **la restauration des vitraux**, à hauteur de **50.000€ .**

L'association va s'organiser pour promouvoir cette souscription. Elle se charge de défendre l'intérêt de l'édifice, de mobiliser l'opinion et les donateurs et de pourvoir à sa valorisation une fois la restauration accomplie.

Notre motivation, restaurer et valoriser notre Église St Michel

Les aides publiques seront insuffisantes pour financer ces travaux car cet édifice ne bénéficie pas d'une protection au titre du patrimoine, qui n'en possède pas moins une valeur architecturale et historique digne d'intérêt.

Tous les travaux de restauration prévus sont indispensables pour stopper la poursuite des dégradations.

Nous sommes tous mobilisés pour conserver et valoriser ce patrimoine remarquable qui contribue à la qualité de vie des habitants et qui est une part de leur histoire. Les cheminants en apprécient l'authenticité, la qualité esthétique et y trouvent des informations culturelles.

Le **« *tronçon de sentier Montredon-Figeac* »** dont la commune de Montredon est propriétaire et gestionnaire, a intégré la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en tant que composante du bien en série « Chemins de Saint Jacques de Compostelle en France». A ce titre, dans le cadre du Plan de gestion élaboré, **la responsabilité des acteurs du territoire (commune, association) est d'en prendre soin et nous oblige à protéger, entretenir, valoriser et faire vivre notre patrimoine.**

Nous sommes attachés à ce patrimoine, attachement qui ne se réduit pas aux seuls croyants. Il s'agit d'un véritable bien commun, visible et accessible pour tous, dont la valeur n'est pas seulement spirituelle, mais aussi historique, culturelle, artistique et architecturale.

Le patrimoine religieux est un vecteur de transmission de mémoire et un atout pour le développement touristique des territoires.

Des aides de « **la Mission Patrimoine »** pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par **Stéphane BERN** nous permettraient de sauver cet édifice pour le transmettre aux générations suivantes.